



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

Montées/Descentes 25/26
Au 23/07/25

Palmarès

Date Parutions
dernières divisions

Horaires Officiels des
matches

Infos Ligue

Parienté Avocats

Inscription Bénévole

Horaires Officiels

Catégories d'âges

Procès-verbaux

Commissions

Comité de Direction
(+ annexe)

Calendriers

Annexes

Location Véhicules

A Consulter sur Footclub

Néant



Egalement
Consultable sur
notre site internet
[http://
districtvaldemarne.fff.fr/
documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)



LES CALENDRIERS OFFICIELS 2025/2026

Sont consultables sur le site internet
rubrique « Championnat »

CDM D1

Le calendrier sera établi que début septembre 2025, nous remercions les clubs de CONFIRMER leur engagement (ou pas) et d'après les retours (à ce jour 16 équipes), nous pourrions prendre une décision.



FERMETURES « CONGES ANNUELS »

Du Jeudi 24 Juillet 2025 à 12h00
Au Mercredi 20 Août 2025 à 09h00

«DEBUT DES COMPETITIONS»

Seniors D1 (Groupe 12) :	Samedi 20 septembre 2025
Seniors D2 (2 Groupes 12) :	Dimanche 21 septembre 2025
Seniors D3 (2 Groupes de 10)	Dimanche 05 octobre 2025
Futsal D1 5 (Groupe de 10)	Samedi 20 septembre 2025
Jeunes (U18 & U16) (Groupes 10)	Dimanche 05 octobre 2025
U15 D1 (Groupe 12)	Samedi 27 septembre 2025
<i>(Une D2 sera constituée à la rentrée avec les nouveaux engagements)</i>	
U14 D1 (Groupe 12)	Samedi 27 septembre 2025
U14 Phase de brassage	Samedi 05 octobre 2025
Anciens D1 et D2 (groupes 12)	Dimanche 21 septembre 2025
Anciens D3 (groupes 14)	Dimanche 21 septembre 2025
<i>(Suppression de la D4 Anciens suite au non-réengagement de nombreuses équipes)</i>	
Anciens +45 Ans (groupes 12)	Dimanche 21 septembre 2025
Anciens +55 Ans (groupes 10)	Dimanche 05 octobre 2025



ENGAGEMENTS COUPES 94 2025/2026



NOUVEAU !!
adressés par mail
&

seront faits selon les règlements de chaque Coupes.

Les clubs ne voulant pas que leurs équipes participent à une ou plusieurs Coupes, sont priés de bien vouloir faire un mail de désistement à : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, avant le 1er septembre 2025

Le montant total (engagements Coupes + Cotisation Obligatoire) sera débité de votre compte club
FIN OCTOBRE 2025, après vérification des engagements).

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES « DERNIERES DIVISIONS »,
Terrains et dérogations horaires à nous transmettre par mail début septembre

IMPORTANT !! Prendre connaissance de la note «[INFORMATIONS 2025](#)»

Edition N° 724 du Jeudi 24 Juillet 2025

COMMUNIQUES

INFOS



Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>
***Documents & * Procès-Verbaux**

TROPHEES « CHAMPIONS »

Les Clubs détenteurs des Trophées CHAMPIONNATS 2023/2024 sont invités à les retourner au District avant le 25 Août 2025 :

U18 CHARENTON CAP
U14 VGA ST MAUR US
FUTSAL HAY LES ROSES 94 FUTSAL
SENIORS FEM. VITRY ES

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE

Recrute pour la nouvelle saison 2024/2025 – *Bulletin d'inscription à l'intérieur du journal*

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- Commission de Discipline (réunion hebdomadaire en soirée pour traiter les incidents disciplinaires)
 - Commission d'Appel Disciplinaire (réunion sur convocation en soirée pour traiter les incidents disciplinaires de seconde instance)
 - Commission des Statuts & Règlements (réunion en soirée pour traiter les dossiers réglementaires)
 - Commission d'Organisation des Compétitions (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)
- Pour toutes ces commissions, une maîtrise des outils informatiques est un plus.

Les candidatures sont à adresser par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

Demande d'entente saison 2025/2026

Le District du Val de Marne de football demande de bien vouloir envoyer vos demandes d'ententes (article 11.7 du Règlement Sportif Général).

Attention, la procédure pour les demandes d'ententes doit passer par le footclub du club support.

Voir procédure ci-dessous:

Sur Footclubs cliquez dans le menu « organisation » puis « Vie du club ».

The screenshot shows the 'Footclubs' website interface. On the left, there is a navigation menu with 'DEMANDES CLUBS' highlighted. The main content area displays a 'NOUVELLE DEMANDE' form. The form has a dropdown menu for 'Type de demande' and a note '* Champ obligatoire'. Below the form is a 'LISTE DES DEMANDES' section with a right-pointing arrow.

Sélectionnez « Entente » dans le type de demande, puis complétez le formulaire qui s'affiche :

- Choisir la saison
- Choisir l'équipe : seules les équipes préalablement engagées à partir de la catégorie U12 sont affichées (pour le foot d'animation, cliquez sur « créer une nouvelle équipe »).
- Choisir le(s) club(s) constituant l'entente
- Saisir le nom souhaité pour l'entente
- Choisir la(les) installation(s) attribuées par défaut ou au point de rencontre de l'entente

- Renseigner dans le motif le club conservant la place sportive à l'issue de la saison 2024/2025

Type de demande *

Entente

Article 30 bis des Règlements généraux de la F.F.F.
 La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente.
 Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente.
 Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.

Saison concernée * Equipe *

Club support

Club(s) constituant l'entente *

Recherche (n° d'affiliation, nom du club, ...)

Recherche Club

Ajouter

Nom souhaité pour l'entente *

ENT:

(Ex : ENT CLUB1 CLUB2 CLUB3)

Installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente *

Rattachée au(x) club(s) Autre installation

Commentaire

Ajouter

Motif amenant la constitution de cette entente

Envoyer la demande

* Champ obligatoire

Une fois la demande complétée et transmise, elle sera traitée puis validée par le comité directeur du District.

Veillez en parallèle informer la direction par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

Article 11 - Les Obligations

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :



D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.



D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.



D3

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.



D4

➤ SENIORS :

- 1 équipe
- Pas d'obligation.

Installation de la FMI

À l'approche de la reprise des compétitions 2025-2026, veuillez trouver ci-dessous quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour (re)sensibiliser les clubs, les nouveaux dirigeants et les encadrants d'équipes.

Nous vous invitons à reprendre le contenu ci-dessous ainsi que le guide utilisateur (envoyer par mail à tous les clubs le 23/07/25) et sur notre site internet. <http://districtvaldemarne.fff.fr>

Note spécifique déploiement WebAPP FMI

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de vos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages par rapport à l'application traditionnelle 3.9.0 qui n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android.

Elle offre une meilleure stabilité et des fonctionnalités optimisées. Vous pouvez dorénavant promouvoir activement cette solution auprès de vos clubs en remplacement de l'application mobile historique.

1. Versions disponibles

- **Application FMI historique**
 - Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0
 - Dernière version *Apple Store* : 3.9.0
- **⚠ Attention** : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).
- **WebApp FMI**
 - Dernière version : 5.0.5
 - Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application ci-joint

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

3. Paramétrage utilisateurs / équipes

Les associations d'équipes de l'ensemble des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ont été réinitialisées.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent **obligatoirement** ressaisir le bon paramétrage de chaque compte avant les premiers matchs :

- **Simplification du paramétrage** :
 - La case "*Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions*" a été supprimée
 - Seule la case "*Gestion feuille de match informatisée*" doit être COCHÉE quelle que soit la nature et l'origine de l'épreuve
- **Paramètres à vérifier** :
 - Type de Profil
 - Gestionnaire feuille de match informatisée
 - Équipes affectées :

Utilisateur	Didier MAZEAS
Code d'accès	DMAZEAS
Type de profil	<input type="radio"/> Gestionnaire <input checked="" type="radio"/> Invité
Profil	Invité organisation, licences et compétitions
Gestion feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/>
Signataire des demandes de licences dématérialisées	<input checked="" type="checkbox"/>
Actif	Actif
Niveau Footclubs	Utilisateur expérimenté
Téléphone	0660905757
Adresse mail	didier.mazeas@sfr.fr
Date de dernière connexion	04/11/2020 13:43:19

Validier Rafraichir

<input checked="" type="checkbox"/>	Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 1	Départemental 2
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 2	Départemental 4 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	Pruniers Us 21	Coupe Gambardella Crédit Agricole
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	Pruniers Us 1	U15 Départemental 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 1	U13 Départemental 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 2	U13 Départemental 3 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 1	U11 Critérium 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 2	U11 Critérium 4 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior F	Ent. Pruniers 1	Seniors Féminines À 8 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 F - U14 F	Pruniers Us 1	

NB : Pour les utilisateurs qui avaient 2 comptes pour gérer le double paramétrage lié à la case "Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions", le correspondant Footclubs du club peut supprimer le second compte.

4. Préparation des équipes

L'équipe recevante ET l'équipe visiteuse doivent réaliser la préparation des équipes via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

- Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :
 - **Pour les matchs du samedi :** dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
 - **Pour les matchs du dimanche :** dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
 - **Pour les matchs du lundi :** à partir du lundi matin et au plus tôt avant le match

5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - Uniquement l'équipe recevante !

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- **Pour les matchs du samedi :** à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- **Pour les matchs du dimanche :** à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- **Pour les matchs du lundi :** à partir du lundi matin et jusqu'à 2 heures avant le début de la rencontre

Important :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI ⇒ c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données
- L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**. Il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

6. Ressources d'aide

- FAQ Générale FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?buildName=fmi&tag=fmi-1183>
- FAQ WebApp FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?thematic=webappfmi>

En cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « Compétitions » dans Footclubs
OU

Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff//?tag=nouveau-module-compétition-1179> clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Traitement des e-mails qui doivent être « officiel »@lpiff.fr

Afin que nous puissions traiter ces derniers dans les meilleurs délais nous vous demandons de bien vouloir indiquer à chaque correspondance :

Le numéro du match / La catégorie / Le match / La date

Nom, Prénom et fonction du signataire du mail

-Eviter de mettre en copie le district si vous n'avez pas encore l'accord du club adverse (doublon des mails aux commissions)

-Indiquer la liste des matchs + arrêté municipal (lors de fermetures des terrains par les municipalités)

-De mettre plusieurs boîtes mails des services du District en copie

(exemple : cda+technique+formation...)

-De faire doublon pour les changements via Footclubs et boîte mail du district

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

E-mail : cfaer94@gmail.com

Attestation D'affiliation

Les clubs ont dorénavant la possibilité d'éditer une attestation d'affiliation à tout moment depuis FOOTCLUBS via le menu =

« ORGANISATION / EDITIONS & EXTRACTIONS / ONGLET ATTESTATION AFFILIATION »

La Commission de Discipline

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

Planning Des Parutions - Journal E-Foot 94 2025/202

JUILLET	3	10	24 <i>(Spécial Calendriers)</i>		
AOUT	28				
SEPTEMBRE	4	11	18	25	
OCTOBRE	2	9	16	23	30
NOVEMBRE	6	13	20	27	
DECEMBRE	4	11	18		
JANVIER	8	15	22	29	
FEVRIER	5	12	19	26	
MARS	5	12	19	26	
AVRIL	2	9	16	23	30
MAI	7	14 <i>(férié)</i>	21	28	
JUIN	4	11	18	25	
JUILLET	2	09	23 <i>(Spécial Calendriers)</i>		

Avis aux Clubs

« Modification de l'article 14 des RSG dans un but de clarification »

14.11.1 – Dans le cas d'une division composée de plusieurs groupes et impliquant la notion de meilleur deuxième et suivant, si l'équipe classée meilleure deuxième ne peut pas ou ne veut pas monter, elle ne sera pas remplacée par celle classée troisième ou suivante de son groupe ; dans ce cas c'est l'équipe classée seconde meilleure deuxième qui accède à la division supérieure.

PortailClubs : Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).
Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.
Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

Peut-on jouer avec une licence non validée ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.



MONTEES & DESCENTES 2024/2025



(Sous réserve des dossiers en cours et de l'homologation définitive des classements de la LPIFF & du District du Val de Marne de Football)
(Au 23 Juillet 2025)

Les clubs sont tenus de proposer des terrains classés selon leur niveau de compétition y compris pour les changements en cours de saison

UN MATCH PROGRAMME PAR LE DISTRICT = UN TERRAIN VALIDE

Pour les Montées/Descentes et classements application de l'article 14 du RSG du District

A noter : si des clubs ne repartent pas, les descendants supplémentaires ont priorité (Art.14.8 des RSG du District).

M2 : Meilleur Second

MS : Montée Supplémentaire

DO : Descente Obligatoire

DS : Descente Supplémentaire

RAPPEL "LES OBLIGATIONS (RSG 94)" - Article 11

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

➤ SENIORS :

- 1 équipe

- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

➤ SENIORS :

- 1 équipe

- Pas d'obligation.

SENIORS



MONTEES

D1 EN R3	US VILLEJUIF 2		
D2.A EN D1	CHEVILLY EL 2		
D2.B EN D1	RUNGIS US 2	VILLIERS ES (MS)	
D3.A EN D2	CHARENTON CAP 3		
D3.B EN D2	VALENTON FA	FC MOLDAVIE (MS)	ENT. SANTENY MANDRES (MS)
D4.A EN D3	ORLY AS arrêt	PORT. ACA. CHAMPIGNY	
D4.B EN D3	BOISSY FC 2	HAY LES ROSES 2 (MS)	NOGENT FC 3 (MS)

DESCENTES

R3 EN D1	0		
D1 EN D2	ORMESSON US	CHOISY AS 2	
D2.A EN D3	VILLENEUVE ABLON US 2	MAROLLES FC	ORMESSON US 2 (DO)
D2.B EN D3	SUCY FC 2		
D3.A EN D4	VILLENEUVE AFC 2	OC IVRY	
D3.B EN D4	VILLECRESNES US	FC VITRY 94	

ANCIENS

MONTEES

D1 EN R3	CHAMPIGNY FC		
D2.A EN D1	MELTING SPORT		
D2.B EN D1	MACCABI CRETEIL	VILLIERS ES (MS)	
D3.A EN D2	APAC CHAMPIGNY	LA CRISTOLIENNE	
D3.B EN D2	ORLY AC 2		
D4. EN D3	LIMEIL BREVANNES AJ	BANN'ZANMI	FC VITRY ACA 94

DESCENTES

R3 EN D1	0	
D1 EN D2	CHARENTON CAP	VINCENNES CO
D2.A EN D3	MINHOTOS DE BRAGA	
D2.B EN D3	PORT. VITRY	
D3.A EN D4	PORT. VILLENEUVE ST GEORGES	
D3.B EN D4	FC ALFORTVILLE	

CDM

MONTEES

D1 EN R2	PORT. VILLIERS FRANCO
----------	-----------------------

DESCENTES

R2 EN D1	PORT. VILL. ST GEORGES
----------	------------------------

U18

MONTEES

D1 EN R3	LUSITANOS US		
D2.A EN D1	VILLENEUVE AFC		
D2.B EN D1	THIAIS FC	NOGENT FC (MS)	
D3.A EN D2	ORLY AVS	VILLECRESNES US non réengagement	PORT. ACA. CHAMPIGNY (MS)
D3.B EN D2	CRETEIL AC	SAINT MANDE FC	

DESCENTES

R3 EN D1	0		
D1 EN D2	CACHAN CO	VITRY CA	
D2.A EN D3	HAY LES ROSES CA		
D2.B EN D3	MAISONS ALFORT FC	VITRY CA 2 (DO)*	

*Vitry CA 1 étant dans ce groupe descente de D1 en D2.

U16

MONTEES

D1 EN R3	RUNGIS US		
D2.A EN D1	FONTENAY US		
D2.B EN D1	ORLY AVS		
D3.A EN D2	VALENTON FA	ENT. SANTENY MANDRES (MS)	
D3.B EN D2	ORMESSON US		
D3.C EN D2	VILLIERS ES	FRESNES AAS (MS)	
D4.A EN D3	KREMLIN BICETRE CS 2	BRY FC	
D4.B EN D3	VILLIERS ES	ORMESSON US 2 (MS)	VITRY ES 3 (MS)

*D4.A en D3 = Impossible de monter NOGENT FC 3 & VGA ST MAUR US 3

DESCENTES

R3 EN D1	ST MAUR VGA		
D1 EN D2	VILLEJUIF US	VITRY CA	
D2.A EN D3	CHOISY AS 2	VITRY CA 2	VILLEJUIF US 3 (DO)
D2.B EN D3	US IVRY FOOTBALL 2	CACHAN CO	
D3.A EN D4	FR LE PERREUX AS 2		
D3.B EN D4	BONNEUIL CSM 2		
D3.C EN D4	CHARENTON CAP 3	ALFORTVILLE FC	SANTENY SL 3

U 14

MONTEES

D1 EN R3	VILLENEUVE AFC	
D2.A EN D1	RUNGIS US	
D2.B EN D1	BRY FC	
D3.A EN D2	ENT SANTENY MANDRES 2	
D3.B EN D2	FR LE PERREUX AS	VAL DE FONTENAY <i>(MS)</i>
D4.A EN D3	CO VINCENNES 3*	
D4.B EN D3	VITRY ES 2	
D4.C EN D3	CRETEIL AC	
D4.D EN D3	CHOISY AS 3	
D4.E EN D3	FRESNES AAS 2	
D4.F EN D3	KREMLIN BICETRE CS 2	

D4.A en D3 = Impossible de monter Créteil Lusitanos US 2

DESCENTES

R3 EN D1	ST MAUR VGA US	VINCENNES CO		
D1 EN D2	CHAMPIGNY FC <i>(DS)</i>	CHOISY AS 2	THIAIS FC	
D2.A EN D3	ARCUEIL COM	THIAIS FC 2 <i>(D0)</i>		
D2.B EN D3	HAY LES ROSES CA	VITRY CA <i>(DS)</i>		
D3.A EN D4	BONNEUIL CSM 2	ECOLE PLESSENNE	ORLY AVS <i>(DS)</i>	VILLENEUVE AFC 2 <i>(DS)</i>
D3.B EN D4	THIAIS FC 3	APAC CHAMPIGNY	SUCY FC	

U15

MONTEES

D1 EN R2	US IVRY FOOTBALL	
----------	------------------	--

FUTSAL

Application règlement championnat FUTSAL
(article 5.4 A Dispositions particulières du District du Val de Marne)

MONTEES LIGUE D1 en R3

VILLENEUVE ABLON US

MONTEES D2 en D1

FC VITRY 94 / BOISSY UJ

DESCENTE DE R3 EN D1

SAINT MAURICE FUTSAL / KREMLIN BICETRE FUTSAL 2

DESCENTES D1 en D2

VISION NOVA / FC MAISONS ALFORT / C'NOUES (DS)

FEMININES

DESCENTES LIGUE

VILLENEUVE ABLON US / CACHAN CO / VITRY ES

MONTEES LIGUE R3

CRETEIL LUSITANOS US / CHAMPIGNY FC

LE PALMARES

Saison 2024/2025



CHAMPIONS DIVISION 1

<u>SENIORS</u>	VILLEJUIF US 2
<u>CDM</u>	FRANCO PORT. VILLIERS
<u>ANCIENS</u>	CHAMPIGNY FC
<u>U18</u>	LUSITANOS US
<u>U16</u>	RUNGIS US
<u>U15</u>	US IVRY FOOT
<u>U14</u>	VILLENEUVE AFC
<u>FUTSAL</u>	VILLENEUVE ABLON US
<u>SENIORS FEM.</u>	CRETEIL LUSITANOS US

VAINQUEUR Challenge du Fair Play

LIMEIL AJ

VAINQUEURS Coupes du Val de Marne

<u>Seniors</u>	CHEVILLY EL
<u>Seniors Amitié</u>	VILLEJUIF US 2
<u>Futsal</u>	VSG FUTSAL
<u>U20</u>	VITRY CA
<u>Cdm</u>	IVRY DESP. VIMARANENSES
<u>Anciens</u>	BONNEUIL CSM
<u>+45 Ans</u>	BRY FC
<u>Entreprise</u>	VITRY CA
<u>U18</u>	VILLEJUIF US
<u>U16</u>	JOINVILLE RC
<u>U16 Amitié</u>	JOINVILLE RC 3
<u>U15</u>	Non communiqué
<u>U14</u>	CHOISY AS
<u>U14 Amitié</u>	CRETEIL LUSITANOS US 2
<u>U15 F</u>	THIAIS FF
<u>Seniors F</u>	VGA ST MAUR US

U13 G (Challenge J. Mercier)
ES VITRY
U13 F
US CRETEIL LUSITANOS
U 11 F
THIAIS FFC

Dates de parution sur E-FOOT 94 et Site Internet du District

Début des Championnats Dernières Divisions et Plateaux U6 à U13

Saison 2025/2026



Catégories Divisions	Dates début des Compétitions	Dates de Parution
SENIORS (D4)	05.10.25	19.09.25
CDM (D1)	28.09.25 ou 05.10.25	19.09.25
U18 (D3)	05.10.25	19.09.25
U16 (D4)	05.10.25	19.09.25
FUTSAL (D2)	27.09.25 ou 04.10.25	19.09.25
U12 & U13	<p><u>INTERCLUBS</u></p> <p>04.10.25</p> <p><u>Début des Critériums toutes catégories</u></p> <p>A partir du 8 Novembre 2025</p>	<p><u>JOURNEES ACCUEILS</u></p> <p>20.09.25</p>
U10 & U11		
U8 & U 9		
U6 & U7		
FEMININES (D1)		

HORAIRES OFFICIELS DES MATCHES

Saison 2025/2026



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
U15	14h00
Séniors Féminines	16h00
SAMEDI SOIR	
Séniors	18h30
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	14h00 & 15h00
U10/U11	10h00 & 11h00
U8/U9	09h30
U6/U7	11h00



CATEGORIES D'AGES

HOMMES				FEMMES			
CATEGORIE	PRATIQUES	NAISSANCE	CATEGORIE	CATEGORIE	PRATIQUE		
ANCIENS +55 ans	Licence Vétérans	Dès 55 ans					
ANCIENS +45 ans	Licence Vétérans	Dès 45 ans					
ANCIENS	Licence Vétérans	1991					
SENIORS	Licence Seniors	2005	SENIORS F	Licence U19F	Championnat Foot à 11		
U20	Licence U20 Licence U19	2006 2007					
U18	Licence U18 Licence U17	2008 2009	U18F	Licence U18F Licence U17F Licence U16F	Championnat Départemental et Régional Foot à 8 ou à 11		
U16	Licence U16 Licence U15	2010 2011					
U14	Licence U14 Licence U13	2012 2013	U15F	Licence U15F Licence U14F	Championnat Départemental à 8 ou Régional à 11 ou mixité		
U13	Licence U13 Licence U12	2013 2014					
U11	Licence U11 Licence U10	2015 2016	U13F	Licence U13F Licence U12F	Critérium départemental ou Mixité		
U9	Licence U9 Licence U8	2017 2018					
DEBUTANTS	Licence U9 Licence U8	2017 2018	U11F	Licence U11F Licence U10F	Critérium départemental ou Mixité		
U7	Licence U7 Licence U6	2019 2020					
DEBUTANTS	Licence U7 Licence U6	2019 2020	U9F DEBUTANTES	Licence U9F Licence U8F	Critérium départemental ou Mixité		
U7	Licence U7 Licence U6	2019 2020					
DEBUTANTS	Licence U6	2021	U7F DEBUTANTES	Licence U7F Licence U6F Licence U6F	Mixité		
	5 ans révolus	2021					



Pré-requis licences 25/26

Comme la saison dernière, nous vous recommandons de privilégier la dématérialisation notamment pour vos demandes de renouvellement et les nouveaux joueurs. A l'inverse, pour ce qui concerne les mutations (changements de club), nous vous préconisons de recourir au format papier.

Nous attirons votre attention sur les formalités que vous devez impérativement remplir dans Footclubs avant de pouvoir procéder à la saisie de vos demandes de licences - voir ci-après et ci-joint :

1. La saisie de l'adresse email personnelle et du numéro de téléphone portable du Président

A défaut de satisfaire à ce pré requis, la validation des membres du Bureau ne sera pas possible. **A retenir :**

- L'email principal du Président doit être différent de l'email officiel, de l'email principal, ou de l'email autre du club.
- Le numéro de mobile du Président doit être différent du mobile personnel, ou du mobile travail du club.

2. L'inscription et la validation des membres du Bureau

Les membres du Bureau suivants : Président, Trésorier et Secrétaire Général, doivent être renseignés et validés.

3. La signature du Contrat d'engagement républicain et de la note de conformité RGPD

Pour accéder au menu "Licences", il vous faudra cocher une case dans Footclubs attestant que vous avez pris connaissance de ce Contrat.

4. La validation du RIB du club (Menu "Organisation" puis "RIB Club")

Si le RIB enregistré dans Footclubs reste inchangé, il convient juste de le valider.
En cas de changement, saisir le nouveau RIB et valider.

5. La saisie des licences de ces 3 membres du Bureau

A défaut de réaliser cette étape, les demandes de licences saisies par le club pour ses joueurs, éducateurs, etc., ne pourront pas être vérifiées puis validées par le service des Licences de la Ligue.



Les Formulaires

Demande de licences

Retrouvez dans la rubrique « **Formulaires Club** » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



[Cliquez ici](#) pour retrouver les différents formulaires !

Comme chaque année, la **Ligue de Paris Île-de-France de Football** recrute pour son service « **Licences** » des saisonniers pour les mois de **Septembre & Octobre 2025**.

Merci de bien vouloir transmettre un **CV** et une **lettre de motivation** par **mail** à l'attention de **Ludovic Eouzan** l'adresse suivante leouzan@paris-idf.fff.fr

Fiche de candidature pour intégrer une Commission – DISTRICT 94 -



Nom : **Prénom :**

Date de naissance : / / **Adresse e-mail :**

COMMISSION(S) SOUHAITEE(S) :

1.
2.

Photo



Adresse de correspondance :
.....
.....

Tél. domicile : **Tél. port. :**

Centres d'intérêt prioritaires (ex. : arbitrage, football féminin, etc.) :

.....
.....

Compétences professionnelles pouvant être mises au service du football :

.....
.....

ASSOCIATIONS SPORTIVES : Vous avez recours à des **auto entrepreneurs** ou des **prestataires extérieurs** pour le fonctionnement de votre club ? **RESPECTEZ VOS OBLIGATIONS !**

La sous-traitance est une relation juridique complexe imposant au donneur d'ordre (le club) des obligations. Le donneur d'ordre doit procéder à des vérifications auprès du sous-traitant, au moment de la signature du contrat, puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de la collaboration. Le club est tenu de respecter 2 obligations principales :

- **Le devoir de vigilance**
- **Le devoir de diligence**



LE DEVOIR DE VIGILANCE :

Le Club a la responsabilité de vérifier l'identité de son prestataire. Cette obligation de vigilance est nécessaire dans tous les contrats d'un montant minimum de 5.000 euros hors taxes. Il faut alors vérifier si le sous-traitant est bien immatriculé, s'il est en situation régulière auprès de l'URSSAF et si son statut est valide, en sollicitant :

- une **attestation de vigilance de l'URSSAF** de moins de 6 mois prouvant qu'il est à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
- **un document prouvant son existence, son immatriculation et portant le numéro de TVA intracommunautaire pour l'UE** : carte d'identification auprès du répertoire des métiers, extrait Kbis, récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un CFE, avis de situation SIRENE pour les micro-entreprises ;
- **l'attestation A1 pour les salariés de l'UE** soumis aux règlements européens de coordination en matière de sécurité sociale et une attestation URSSAF pour les salariés hors UE.



LE DEVOIR DE DILIGENCE

L'objectif est de **vérifier l'exactitude des informations transmises**. Pour cela, le club doit saisir, sur le **site de l'URSSAF**, le code de sécurité figurant sur l'attestation. Si le club découvre un manquement du sous-traitant dans ses obligations déclaratives, il doit aussitôt enjoindre son prestataire à faire cesser cette situation, en adressant une lettre RAR



LES SANCTIONS :

Le manquement aux devoirs de vigilance et de diligence expose le club à **l'infraction de travail dissimulé**. Le club pourrait être considéré comme **solidaire du sous-traitant et assumer** les rémunérations, les indemnités, les impôts, les taxes, les cotisations, les pénalités et les majorations liées à la prestation, voire le remboursement des aides publiques dont aurait bénéficié le sous-traitant

Procès-Verbaux



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL

MERCREDI 25 JUIN 2025

Présidence : M. Denis TURCK

Membres présents : Mmes Estelle BATHENAY, Patricia GUILIANI, Pascale CHOQUET, Sandrine IACOVELLA, MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Régis ETIENNE, Bruno FOLTIER, Jean-Jacques FOPPIANI, Edgard KOUNDE, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Jean-Pierre MAGGI, Stéphane CALEGARI,

Assistent : Mme Lili FERREIRA (*Directrice Administrative*), MM. Fred GALLONDE (*CDA*), Gaëtan DELPIERRE,

Absent(s) / Excusé(s) : Dr Mani BOLOURIAN,

PROCES-VERBAL

Les Procès-verbaux ci-après ont été approuvés :

- Comité de Direction du 14 Mai 2025 (PV diffusé sur le journal numérique + site internet)
- Bureau du Comité de Direction du 18 juin 2025 (PV interne)

En préambule, le Président rappelle que la Fédération Française de Football a créé des postes aidés « CTA » (Conseiller Technique en Arbitrage).

Comme cela avait été annoncé, le District s'est positionné pour un poste et a reçu 5 candidatures, 2 profils ne correspondant pas au poste et 3 autres candidats reçus par le Président, le Vice-Président Délégué et le Secrétaire Général ainsi que la Directrice administrative.

Le Président propose que le candidat retenu soit : Jérémy CORDON MELO, ayant le profil le plus proche des attentes du District.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité, l'embauche sera effective au 1^{er} Septembre 2025.

RUBRIQUE

Félicitations & Remerciements & Nécrologie

Félicitations



-à la **VGA ST MAUR FEMININES**

Notre club phare du football féminin accède à la Division 3 ! 🏆⚽

Une qualification brillamment obtenue lors du match retour des barrages face au club de Valenciennes FC le 08 juin 2025 🍷🔥

Aux Champions de D1 :



- **SENIORS :** VILLEJUIF US
- **CDM :** FRANCO PORTUGAIS DE VILLIERS
- **ANCIENS :** ORLY AC ou CHAMPIGNY FC (*)
- **U18 :** LUSITANOS US ou CRETEIL LUSITANOS (*)

(*) *Dossiers en cours*

- **U16 :** RUNGIS US
- **U15 :** US IVRY FOOT
- **U14 :** VILLENEUVE AFC
- **FUTSAL :** VILLENEUVE ABLON US
- **SENIORS FEM. :** CRETEIL LUSITANOS US

Aux vainqueurs des Coupes du Val de Marne :



- SENIORS : CHEVILLY LARUE ELAN
- SENIORS AMITIE : VILLEJUIF US (2)
- FUTSAL: VSG FUTSAL
- ANCIENS : BONNEUIL CSM (*Dossier en cours*)
- CDM : IVRY DESP. VIMARANENSES
- + 45 ANS : BRY FC
- ENTREPRISE : VITRY CA
- U20 : VITRY CA
- U18 : VILLEJUIF US
- U16 : FONTENAY US
- AMITIE U16 : JOINVILLE RC (3)
- U15 : *Coupe non remise suite à incidents, le dossier sera traité par la Commission de Discipline*
- U14 : CHOISY AS
- AMITIE U14 : CRETEIL LUSITANOS US (2)
- U15 F : THIAIS FF
- SENIORS FEMININES : ST MAUR VGA FF

Vainqueur du « CHALLENGE DU FAIR-PLAY » : LIMEIL BREVANNES AJ

Concours INF U13 F :

-aux jeunes filles retenues et à leurs clubs :



- JOINVILLE RC
- FRESNES AAS
- THIAIS FF

Concours INF U13 G :

-aux jeunes garçons retenus et à leurs clubs :

- VILLEJUIF US (3 jeunes)
- JOINVILLE RC (3 jeunes)
- CHOISY AS (1 jeune)
- ORLY AC (1 jeune)
- VILLENEUVE ACADEMY AFC (1 jeune)



Challenge Départemental des U11 F & U11 G

U11 F

- 🏆 RCJ - Racing Club de Joinville
- 🏆 VGA Saint-Maur Football Féminin
- 🏆 US Créteil Lusitanos Association

Le **RCJ - Racing Club de Joinville** représentera le Val-de-Marne au tour régional !

U11 G

- 🏆 ORLY AVS – Avenir Sportif Orly
- 🏆 VILLEJUIF US – U S Villejuif Football

Les deux clubs sont qualifiés pour le tour régional !

Finales 94 Futsal U11F – U13 F & U13 G

Categories U11 F :



U13 F



U13 G



Challenge PEF



-aux 3 Lauréats de notre District

TECHNIQUE & FEMININES

Intervention de Gaëtan DELPIERRE :

Ressources Humaines :

- Départ d'Hédi
- Départ de Nils en novembre
- Recrutement d'une jeune en alternance BEF : Inès YAGOUB
- Hospi'foot : recrutement d'une alternante Floriane Honorin et une stagiaire Colline Do Nascimento (6mois). Toutes les deux en Master 2 APAS. Ce recrutement permettra de poursuivre le projet qui avait été initié par Hédi et Gaëtan avec l'aide de 2 stagiaires : Mamou et Gauthier sur la saison 2024 & 2025
- Un service civique : Aide à la technique
- Communication : importance de garder une personne
- Attente d'un CTD PPF

Une restructuration de l'organisation du Service Technique est en cours, pour trouver la meilleure solution possible pour la saison 2025 & 2026 suit aux nombreux changements de personnes.

PPF :

- Julien GOUT (DTR Ligue de Paris) nous a exposé son projet concernant le PPF (Sélection-Détection et Formation).
- Calendrier sélection-détection (Plus de date par rapport à la saison dernière),
- Présentation du CTD PPF début juillet au District.

Formations de cadres :

- Bilan fin de saison
- Nouvelles formations (DEUST)
- Dates des sessions à programmer

Futsal :

Les inscriptions pour la saison prochaine partiront mi-juillet.

Pratique Féminines :

Les inscriptions pour la saison prochaine partiront à la réouverture du District en août.

Pratique adaptée :

Projet Hospi'foot : Un planning prévisionnel pour des séances du mercredi au vendredi est en cours.

Foot d'Animation :

Les inscriptions pour la saison prochaine partiront mi-juillet.

Foot à l'Ecole :

Journée départementale organisée avec 2 fois moins d'enfants que prévus.

Foot en marchant :

Tournoi foot en Marchant au District

- Jeudi 19 juin matin - suivi d'un repas – Foot à 5+3 remplaçants
- Réservé au +60ans
- 6 équipes ont participé
- Vainqueur US Villeneuve Ablon
- Trophée remis en jeu la saison prochaine
- Cette pratique mise en place la semaine semble correspondre au souhait des pratiquants.

Propositions de support humain pour développer les actions :

- 🇫🇷 Une jeune fille en contrat d'Alternance, en charge du suivi complet des IME et des interventions
- 🇫🇷 Une jeune stagiaire « 6 mois »

Le Comité valide ces deux recrutements à compter du 1^{er} septembre 2025.

ARBITRAGE

Intervention de M. Fred GALLONDE *Président de la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.)*

Effectifs

Effectif en début de saison 24/25 : **167 désignables**

Effectif à la fin de saison 24/25 : **217 désignables (+50)**

Dossiers médicaux 25/26 reçus au 25/06/2025 : **78**

Formations

Récapitulatif des formations effectuées :

- **6 F.I.A. effectuées** (4 classiques, 1 futsal et 1 avec la protection judiciaire de la jeunesse du Val-de-Marne).
- **Formation aux gestes qui sauvent** (87 arbitres formés)
- **Formations continues** (2 sessions)
- **F.A.R.** (4 stages organisés – 75, 77, 94 et CNF Clairefontaine) → 100% de réussite à l'examen théorique LPIFF (8/8).
- **Formation de formateurs** : 4 nouveaux formateurs formés (LPIFF)

Pour action :

- 🇫🇷 Inviter M. EL KHATARI pour discuter de la continuation ou pas d'une formation en direction de la protection judiciaire de la jeunesse du Val de Marne

Commission Départementale d'Arbitrage

Départ : Nabil SAADA, qui reste tout de même observateur.

Arrivées : Xavier TIAN (R1) ; Mathias GASTON BELLEGARDE (R1 Futsal) ; Hajatiana ANDRIANANTENAINA (R2 Futsal)

La CDA remercie M. Joël CARLIER pour son implication cette saison au poste de responsable des observations.

Statistiques saison 2024/25

Rencontres couvertes par nos arbitres :

- 2230 rencontres de District
- 530 rencontres de Ligue

Demandes d'arbitres :

- **400 rencontres** (*compétition la plus couverte en demande : Anciens D2*)

Désignation automatique

La C.D.A propose le passage à la désignation automatique pour l'ensemble des compétitions officielles.

Statut des arbitres stagiaires

- Modifications des statuts de l'arbitrage pour les arbitres stagiaires
- Ecusson « arbitre stagiaire »

Repêchage 2025/26

- Présentation des repêchages

POINT SUR ENGAGEMENTS ET RELEVES CLUBS

Pour les tarifs des engagements : le Comité de Direction s'aligne sur les montants des engagements de la LPIFF.

La Cotisation annuelle des clubs est maintenue à 40 € et sera débitée sur chaque compte club courant octobre 2025 ainsi que les engagements des Coupes du Val de Marne d'après les engagements réels enregistrés.

Le Président indique que les comptes annuels sont en cours et les interventions du Commissaire aux Comptes sont programmées, une pour vérification générale le 16 juillet 2025 et une deuxième en présence des trésoriers pour finaliser les comptes le jeudi 04 septembre 2025.

POINT 2ème RELEVÉ « COMPTE CLUBS DE LA SAISON

Intervention de Lili FERREIRA qui fait un point sur le 2ème relevé N° 25 de la saison « COMPTE CLUB » arrêté à la date du 20 mai 2025 et avec date limite de règlement fixée au 20 juin 2025.

Le total des relevés représentant un montant de : 70 186 €

Reste à recevoir : 28 000 €

Le Comité valide une nouvelle date butoir, le 15 juillet avant sanctions.

Pour les clubs qui n'auront pas régularisés à cette date, le District procédera au **blocage de la saisie des licences jusqu'à régularisation, et ce dès le 16 juillet 2025.**

Pour action :

- ✚ Faire un mail officiel à tous les retardataires avec date limite de règlement, Le 15 juillet 2025 en précisant que des sanctions seront prises au-delà de cette date.

Par ailleurs, le Président informe que le District a présenté des projets à la LPIFF dans le cadre d'une subvention exceptionnelle reçue. Toujours en attente de retour pour savoir si le montant reste acquis.

Il indique également :

- ✚ Que la convention de location du terrain les dimanches matin a été renouvelée
- ✚ Que la convention de location de la rotonde devrait être reconduite pour la saison à venir.

VIE DES COMMISSIONS

Nomination des Commissions 2025/2026 & Candidatures

Tableau remis à tous les membres qui sera en annexe du PV, après étude des nouvelles candidatures, le Comité de Direction valide les candidatures suivantes :

- ARNAUD Georges (*District*) = DELEGUES
- DAHMOUNI Said (*ES Vitry*) = Football Animation
- TIAN Xavier = CDA & Observateurs
- GASTON BELLEGARDE Mathias = CDA
- ANDREANANTENAINA Hajatiana = CDA & Observateurs

Pour les candidatures ci-après, le Secrétaire Général doit les recevoir et faire un retour au prochain Comité de Direction :

JALTA Jérémie (*US Villejuif*) = SR & ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

LEFEVRE Philippe (*Limeil AJ*) = Pas de préférence

CISSOKHO Sikou (*SMAJ*) = Délégués

SCHNEIDER Cédric (*BRY FC*) = ?

LEFEVRE Philippe = Discipline ou Compétitions

Le Comité de Direction du 30 Aout 2025 se déroulera sous forme de Séminaire, lieu et activité en cours de recherche.

Le Comité donne quitus au Président pour trouver et valider le lieu.

Pour action :

- ✚ Les invitations seront adressées dès que possible.

Retour sur la réunion révision des Règlements du 17 juin 2025

Groupe de travail avec les membres de la Commission de révision des règlements : *Mme Marie-Thérèse POLICON, MM. Régis ETIENNE, Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Jean-Jacques FOPPIANI, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Jean-Pierre MAGGI*

Ci-après un récapitulatif des propositions d'articles à modifier et/ou à ajouter et/ou les nouveaux textes

Explications des changements proposés.

Pour le règlement Général sportif, le district l'adaptera en fonction des modifications à la LPIFF et il sera diffusé avant le début des championnats.

Le Comité valide les propositions, dont les principaux changements sont :

ANNEXE FINANCIÈRE

Titre : **Mise au féminin**

Général : **Remise en forme**

Ajout :

- **Etablissement feuille de match frauduleuse ; 200.00 €**
- **Non-respect du nombre d'accompagnants obligatoires pour les équipes de jeunes (Article 19.1 du RSG) : 30.00 €**
- **Absences en Commissions**
 - **Rappel : la présence en Commission est prioritaire sur tous les évènements des clubs**
- **Absence non excusée d'un club autre que le club appelant :**
 - **En Commission d'Appel ou Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes : 100.00 €**
- **Absence non excusée d'un club appelant**
 - **En Commission d'Appel ou Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes : ~~150.00 €~~ 200,00€**
- **A ces frais de déplacement s'ajoute pour les arbitres et arbitres-assistants**
 - **Une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation :**
 - *** Pour les matches à partir des U17 : 31.50 €**
 - *** Pour les matches de U16 : 26.50 €**
 - *** Pour les matches de U14 et U15 : 21.50 €**

BAREME DISCIPLINAIRE

- **Général :**
 - Renforcement des sanctions UNIQUEMENT pour les infractions des dirigeants envers les officiels selon nouveau barème**
- **Ajout :**
 - Automaticité de l'interdiction de prendre une licence à la FFF durant la durée de la sanction pour les articles 13.**

11-6.1 – Equipes de jeunes en entente

Les clubs peuvent constituer des équipes de jeunes en entente dans les compétitions de District, hormis la plus haute division de District (à condition d'avoir un minimum de 5 joueurs licenciés dans chacune des catégories concernées par l'entente). Les ententes ainsi que les équipes de ces clubs prises séparément et constituant ces ententes en District ne peuvent accéder aux épreuves et compétitions organisées par la Ligue.

TOUS CHAMPIONNATS

- **Suppression du tableau des montées / descentes difficile à suivre.**

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS

- **6-2 La durée des rencontres est de deux fois 25 minutes, sans décompte des arrêts de jeu. Elle peut être portée à deux fois 20 minutes chronométrées, avec cumul des fautes (Dans ce cas, Il y a donc nécessité d'avoir un créneau de 3 heures et d'une salle équipée du matériel adéquat et d'un dirigeant formé).**

Intervention de Patrick DARDENNES, le Comité valide la mise en application de l'utilisation GFER sur téléphone pour les critères U12/U13 :

UTILISATION APPLICATION TELEPHONE GFER EN CRITERIUM U12/U13
<p>AVANTAGES CLUB</p> <p>Facilité d'utilisation: Tout le monde a un téléphone</p> <p>Fiabilité de remplissage : L'application peut être remplie sur place le samedi alors que la FMI doit être faite la veille en étant connecté.</p> <p>L'application est adaptée au Football animation alors que la FMI est construite pour le foot à 11 et dérivée pour une utilisation foot animation.</p> <p>Chaque club est indépendant dans le remplissage de la liste de ces joueurs alors que pour la FMI les 2 clubs sont dépendants.</p> <p>Pas de tablette bloquée pour le foot animation par le club au détriment du foot à 11.</p>
<p>AVANTAGES COMMISSION</p> <p>Contrôle facilité : Chaque club remplit sa feuille de joueurs et le club recevant les résultats. Alors que si absence de FMI, il faut valider les connections, lequel des 2 clubs ou les 2 clubs n'ont pas fait la FMI.</p> <p>Un meilleur reporting déjà constaté en U7/U9 et U10/U11</p>

Pour action :

✚ Informer les clubs concernés.

VIE DU DISTRICT

Compte rendu des Finales des Coupes du Val de Marne 2025

Le Comité de Direction adresse ses sincères remerciements au Parc du Tremblay, ainsi qu'aux villes et clubs de Champigny-sur-Marne (Champigny Futsal), Bonneuil-sur-Marne (Bonneuil CSM), Saint-Maur-des-Fossés (St Maur VGA Féminines) et Villeneuve-Saint-Georges (VSG Futsal) pour la mise à disposition de leurs installations pour les Finales 2025.



Nous souhaitons également exprimer notre gratitude à tous les membres qui ont œuvré durant ces journées, ainsi qu'à nos arbitres, délégués officiels, clubs finalistes, joueurs, dirigeants et éducateurs. Votre engagement collectif a été essentiel au succès de ces événements.

Cependant, le Comité regrette fortement les débordements survenus lors de la Finale U15. Ces incidents, marqués par de nombreux accrochages et comportements inappropriés, ont malheureusement terni la fête de la journée festive du dimanche 15 juin 2025. La Coupe n'a pas été remise.

Le dossier de la Coupe U15 est transmis à la Commission de Discipline pour suite à donner.

RESULTATS DES FINALES :

SENIORS	VILLEJUIF US / CHEVILLY LARUE EL	1-2
SENIORS AMITIE	VILLEJUIF US 2 / FR. LE PERREUX 2	3-1
FUTSAL	BOISSY UJ / VSG FUTSAL	3-6
CDM	IVRY DESP. VIMARANENSE / MINHOTOS DE BRAGA	2-2 tab 4-3
ANCIENS	IVRY DESP. VIMARANENSE / BONNEUIL CSM	1-3
+ 45 ANS	BRY FC / CHAMPIGNY FC	2-2 tab 4-2
ENTREPRISE	APSAP E. ROUX / VITRY CA	0-4
U20	IVRY US FOOT / VITRY CA	2-2 tab 3-4
U18	LUSITANOS US / VILLEJUIF US	3-4
U16	JOINVILLE RC / FONTENAY US	1-1 tab 3-0
U16 AMITIE	CRETEIL LUSITANOS US 3 / JOINVILLE RC 3	0-1
U15	VILLEJUIF US / CRETEIL LUSITANOS US	Non communiqué
U14	JOINVILLE RC / CHOISY AS	2-4
U14 AMITIE	THIAIS FC 2 / CRETEIL LUSITANOS US 2	2-4
U15F VDM	THIAIS FFF / FONTENAY US	2-2 tab 4-3
SENIORS F VDM	VGA ST MAUR FF / CRETEIL LUSITANOS US	10-0

Pour action :

✚ Constituer un groupe de Travail pour l'organisation de la saison prochaine.

Challenge du Fair-Play - Classements finaux

SENIORS D2		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	ORMESSON US – Poule A	27	0
2 ^{ème}	RUNGIS US – Poule B	28	0
3 ^{ème}	FONTENAY US – Poule B	32	-1 POINT
SENIORS D3		Pénalités	Retrait ou Ajout point Classement
1 ^{er}	LIMEIL BREVANNES AJ – Poule A	12	+ 2 POINTS
2 ^{ème}	AS ZENAGA – Poule B	15	+ 2 POINTS
3 ^{ème}	CHARENTON CAP – Poule A	24	0
	IVRY US FOOT – Poule B	24	0
<i>Ex-aequo</i>			

Classements officiels 2024/2025 & Proposition des Groupes 2025 & 2026 Montées & Descentes

Proposition des Groupes 2025 & 2026 : transmis à tous les Membres ainsi que les Montées & Descentes (Changements possibles pour donner suite aux dossiers en cours et contrôle des engagements en cours de la LPIFF)

Seniors : D1 (1 groupe de 12) & D2 (2 groupes de 12) & D3 (2 Groupes de 10) & D4 (Selon les engagements enregistrés)

U18 : D1 (1 groupe de 10) & D2 (2 groupes de 10) & D3 (Selon les engagements enregistrés)

U16 : D1 (1 groupe de 10) & D2 (2 groupes de 10) & D3 (3 Groupes de 10) & D4 (Selon les engagements enregistrés)

U14 : D1 (1 groupe de 12) & D2 (2 groupes de 10) & D3 (2 Groupes de 10) & D4 (Selon les engagements enregistrés)

U14/ PHASE 1 : Brassage comme prévu au règlement pour la constitution des groupes de D2 à D4

CDM : D1 selon le nombre de clubs enregistrés, si besoin une D2 pourra être constituer

U15 : D1

Anciens : D1 (1 groupe de 12) & D2 (2 groupes de 10) & D3 (2 Groupes de 10) & D4 (Selon les engagements enregistrés)

Futsal : D1 (1 groupe de 10) & D2 (1 groupe de 12 ou 10 selon les engagements)

Féminines D1 : peu équipes, à suivre selon les engagements enregistrés

Le Comité entérine les « montées & descentes » et les « Classements Officiels », sous réserve des éventuels appels ou décisions en cours

Pour action :

-  Diffuser le tableau des Montées & Descentes
-  Faire un rappel des Obligations selon la Division et demander aux clubs de proposer un terrain classé pour le niveau dans lequel ils évoluent

Une proposition de modifications dans les pyramides des compétitions sera proposée au prochain Comité pour une éventuelle application à l'issue de la saison 2026 & 2027, après présentation à l'AG d'Octobre 2025.

Assemblée Générale « septembre » ou « octobre » 2025

Le Président indique que malgré plusieurs appels à candidatures diffusés, aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Il demande donc aux membres du Comité faisant partie d'un club de bien vouloir explorer les pistes possibles dans leur commune et de faire un retour rapide.

Dans le cadre du 26^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16, La FFF confirme l'accord des équipes suivantes **Japon & Pays Bas & Belgique et France** La programmation des rencontres se fera comme suit :

Matchs mardi 28 octobre 2025 - Jeudi 30 octobre 2025 - Samedi 1er novembre 2025

Les villes ayant répondu favorablement pour l'accueil sur leurs installations ou en attente de réponse :

Limeil Brévannes = *En attente*

Créteil = *En attente*

Le Plessis Tréville = Ok

Bry/marne = Ok

Bonneuil/marne = *En attente*

Classement « Challenge Dynamique »

Intervention de Patrick DARDENNES

10 premiers clubs à l'issue de la saison 2024 & 2025 :

CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE 2024 - 2025 Challenge Jean Jacques Combal	Challenge Club Foot animation	Discipline éducateurs/ dirigeants 6 matchs et +	Diagnostic Label	Actions PEF	Formation Dirigeants et animateurs	TOTAL POINTS Maxi 100
CLASSEMENT FINAL	PTS	PTS	PTS	PTS	PTS Maxi 35	
RUNGIS U.S.	30	10	5	20	10	75
VAL DE FONTENAY AS	30	10	0	0	35	75
CRETEIL LUSITANOS F. US	10	10	5	20	24	69
ST MANDE F.C.	20	10	0	20	16	66
JOINVILLE R.C.	20	10	0	0	35	65
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	30	10	5	20	0	65
VITRY E.S.	30	10	0	0	16	56
VILLIERS S/MARNE ENT. S.	10	10	0	0	35	55
SUCY F.C.	10	0	5	20	18	53
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	30	10	0	10	0	50

Les dix clubs seront récompensés lors de l'Assemblée générale du District :

- ✚ Pour les 5 premiers : Une Malle pédagogique d'une valeur totale de 600 euros
- ✚ Du 6ème au 10ème : Une malle pédagogique d'une valeur de 300 euros

Pour action :

- ✚ Diffuser le classement définitif sur le site internet, les 10 clubs seront récompensés lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2025.

Proposition validée pour 2025 & 2026

CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE – 2025 / 2026	CHALLENGE JEAN –JACQUES COMBAL
<p>Objectifs : Reconnaitre et valoriser les clubs menant des actions de développement sportif et pédagogique dans le respect des valeurs du Football. Définir des critères compréhensibles et réalisables par tous les clubs</p>	<p>Récompenses : 10 clubs</p> <p>Les 5 premiers = Malle pédagogique : 600 euros</p> <p>Du 6^{ème} au 10^{ème} = Malle pédagogique : 300 euros</p> <p>Si 100 Pts / 100= Dotation X2 = 1200 euros</p> <p>Le critère « FORMATION » départagera les éventuels ex-aequo</p>
<p>CHALLENGE CLUB FOOT ANIMATION Début de saison 60 pts. Des pertes de points si absence aux pratiques, aux réunions, non-respect des règles administratives,.... Fin de saison: 60 pts =30 57 à 59=20 50 à 56=10 Moins de 50=0</p>	<p>PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL Réalizations d'actions du PEF sur le thème civisme , respect et fairplay CR action + Photos Fin de saison: 2 actions = 20 1 action = 10 0 action = 0</p>
<p>FORMATION Nombre de modules réalisés par club Suivi CFI = 2 pts Certification = 4 pts Réussite certification = Plus 2 pts Formation hors district VDM = Attestation Nombre de pts obtenus = Nbre de pts attribués (Maxi 35 pts) Ex. 9 éducateurs en formation (18 pts) – 4 certifications (16 pts) dont 2 réussies (4 pts) = 38 pts DONC : 35 pts</p>	<p>DISCIPLINE EDUCATEURS / DIRIGEANTS Nombre d'éducateurs et dirigeants du club avec une sanction disciplinaire de 6 matchs et plus Fin de saison: Zéro éducateurs et dirigeants sanctionnés = 15 Au moins 1 éducateur ou dirigeant sanctionné = 0</p>

Intervention de Patrick DARDENNES

- + Dates importantes pour le suivi du dossier
- + Explications pour **2025/2026 – 93 Services civiques pour 40 clubs avec les missions**

	SERVICE CIVIQUE 2025 - 2026	Service civique, pour quelles missions dans le club? Lutter contre la violence et les incivilités Favoriser l'accès au football de jeunes en difficultés Faire un lien entre football et aide à la scolarité Donner accès à la pratique féminine Améliorer la communication et la convivialité dans le club	
	Retro planning – 2025 / 2026		
Mardi 8 avril – Mail aux clubs – Nombre de services civiques souhaités.		Date limite de retour: 18 avril	
Vendredi 23 mai – Mail aux clubs – Courrier de confirmation des services civiques attribués. Constitution des dossiers.		Date limite de retour: 11 juillet	
Lundi 22 septembre – 19H et mardi 23 septembre – 19H (Suivant les clubs) Réunion obligatoire – Services civiques et tuteurs – Présentation missions 25/26 – Signature contrat et charte -			
Mercredi 1er octobre - Début de la mission		<table border="1"> <tr> <td> SAISON 25 / 26 93 SERVICES CIVIQUES 40 CLUBS 24/25: 78 SC / 31 Clubs 23/24: 65 SC / 30 Clubs </td> </tr> </table>	SAISON 25 / 26 93 SERVICES CIVIQUES 40 CLUBS 24/25: 78 SC / 31 Clubs 23/24: 65 SC / 30 Clubs
SAISON 25 / 26 93 SERVICES CIVIQUES 40 CLUBS 24/25: 78 SC / 31 Clubs 23/24: 65 SC / 30 Clubs			

Pour action :

- + Relancer les clubs n'ayant pas retourné le bilan 2024 & 2025 (Reçu uniquement 50%)
- + Relancer les retardataires pour les dossiers 2025 & 2026, date limite le 11 juillet 2025.

Amendes « Foot Animation »

Intervention de Patrick DARDENNES sur les amendes du Football d'animation

Il indique que le travail effectué par la Commission « Football réduit » a permis de réduire le montant des amendes du Foot d'Animation ainsi que l'utilisation de l'application téléphone.

RESULTATS :

Montant des amendes réparti sur plusieurs clubs et non plus concentré sur peu de clubs comme la saison dernière, qui vont de 0 à 980 €.

Après un large débat, le Comité de Direction, avec le montant des amendes, va récompenser tous les clubs ayant une école de Football en leur offrant une trousse à pharmacie.

Cette dotation qui sera remise au cours des réunions de rentrée dédiées au Foot d'Animation.

Pour action :

- + Passer la commande des trouses

Championnat SENIORS D1 :

Rencontres le samedi soir :

Après avoir étudié le retour du sondage lancé auprès des clubs de Seniors D1, le Comité entérine que les rencontres de cette Catégorie et Division se joueront le SAMEDI SOIR, horaire officiel 18H30.

Pour les clubs ne disposant pas d'éclairage homologué, leurs matchs à domicile se tiendront le **dimanche à 15h00**. Cependant, lorsqu'ils se déplaceront, ils joueront le samedi à l'horaire prévu.

Pour action :

- ✚ Envoyer message à tous les clubs concernés et leur demander leur désidératas pour le samedi afin de constituer les calendriers
- ✚ Modifier le règlement SENIORS

Partenariat « SKITA » D1 Seniors

Le Président informe que la proposition de partenariat "Skita" pour les équipes Seniors D1 ne pourra malheureusement pas aboutir. Après avoir contacté les clubs concernés, il est apparu que plusieurs d'entre eux étaient déjà engagés avec d'autres partenaires, rendant ce nouveau partenariat impossible à mettre en place.

COURRIERS DIVERS

FFF

19/05/25 = Courrier Beach Soccer (évolution de la compétition)

21/05/25 = Appel à candidatures – Commissions LFA 2025/2028

28/05/25 = Appel à candidatures – Commissions Fédérales du Comex 2025/2028

LPIFF

02/05/25 = Réunion Futsal le 20/05/25 au siège de la LPIFF – M. Foppiani y a assisté

08/05/25 = Réunion plénière CRPME / CDPME le 04/06/25 au siège de la Ligue - M. CARRETO excusé

13/06/25 = Réunion d'échanges avec la DSI de la FF : modules « compétitions » et « désignations » des officiels les 17 Juin (à la Ligue) & 19 Juin en visio.

SDJES

03/06/25 = Invitation « Point Rixes dans le foot » le 13/06/25 – Le président y a assisté

DIVERS

551314 – ENT. FONTENAYSIENNE = Démission du Président actuel M. ROUSSEAU Daniel

District des Yvelines = Diffusion article site internet « Formation médicale » intervention / prévention

DIVERS

« Statistiques sanctions » sur 3 ans

Intervention de Régis ETIENNE qui explique les diverses statistiques qu'il a fait sur les 3 dernières saisons (adressé à tous dans le DRIVE) :

- ✚ Un récapitulatif en nombre et pourcentage des sanctions par catégories
- ✚ Un état par niveaux de sanctions
- ✚ Ratios :

BASES DE CALCUL	RATIOS DIVERS									
		%	%	%	%	%	%	%		
		Nbre de dossiers	Nbre total de sanctions	Nbre de sanctions < 3 matches	Nbre de sanctions de 3 à < 10 matches	Nbre de sanctions > 10 matches	Nbre de sanctions de 1 à < 6 ans	Nbre de sanctions 6 à ≥ 10 ans	Interdiction de licence	Suspension ferme de terrain et/ou huis clos
Nombre total de matches DISTRICT sur une saison:	8325	3,50%	4,36%	1,67%	0,29%	0,29%	0,20%	0,02%	0,02%	0,04%
Nombre total de matches DISTRICT avec au moins un arbitre officiel sur une saison:	2230	13,05%	16,28%	6,23%	1,09%	1,09%	0,75%	0,07%	0,07%	0,13%

Retour sur le dîner des Commissions

Le site retenu a été très apprécié, soirée sympathique et animée. Plusieurs Commissaires ont adressé des remerciements, ayant passé un agréable moment.



Le tournoi départemental des collèges a une nouvelle fois réuni passion, fair-play et énergie au féminin 🍀

📊 Quelques chiffres : 🧑‍🎓 280 collégiennes 🏠 25 professeurs d'EPS
⚖️ 15 arbitres et 20 bénévoles

🏆 Podiums 2025

Catégorie Benjamines U12F / U13F	Catégorie Benjamines U12F / U13F	Catégorie Minimes U14F / U15F
1 Créteil De Beauvoir 🏆	1 Créteil De Beauvoir 🏆	1 Créteil De Beauvoir 🏆
2 Villejuif Lurçat 🏆	2 Villejuif Lurçat 🏆	2 Créteil Issaurat 🏆
3 Vitry Rabelais	3 Vitry Rabelais	3 Ivry Wallon

Un immense merci à nos partenaires : 🌟 Département du Val-de-Marne 🌍 Kabubu 🇫🇷 UNSS 🇫🇷 LFA

Bravo à toutes les participantes, aux encadrants et à celles et ceux qui ont fait de cette journée un vrai succès.

Médailles 2025 & 2026

Au titre de Membre de Commission ou Personnel

PLAQUETTE

GUERCHOUN Albert
LECOMTE Pascal
THELEUS Pierre

VERMEIL

FETOUS Lakdar
KUNTZMANN Michel
NYEMBMAL

ARGENT

CALEGARI Stéphane
NOYON Joël
TRAORE Moussa

BRONZE

FONTAINE Sébastien
JABRI Yasin

Au titre de Dirigeant(e) de Club

PLAQUETTE

CORGNAC Jean-Claude (FC BOISSY)
FREJUS Daniel (BONNEUIL CSM)
HUYET Claude (ARCUEIL COM)

OR

ARGENT

FAUTRA Aline (ASOMBA)
HAMEL Mylène (ARCUEIL COM)

BRONZE

ROBIN Laurence (ARCUEIL COM)
D'EXPORT Jonathan (CA VITRY)
FREJUS Marie-Ange (BONNEUIL CSM)

Le Comité valide les propositions de médailles.

Pour action :

🗳️ Faire graver les Médailles qui seront remises à l'AG pour les Clubs et lors de Vœux pour les Commissaires.

DIVERS

Demandes d'ententes pour la saison 2025 & 2026, le Comité après un large débat, valide :

SENIORS D4 : SFC CANNAVEROIS et MOLDAVIE	U16 D2 : VITRY CA et BANN'ZANMI	U14 : VITRY CA et BANN'ZANMI	+ 55 Ans : US VILLENEUVE ABLON et VITRY CA
<p>Equipe *</p> <p>Senior / Libre - Sfcc 1 - Seniors D4</p> <p>Club support</p> <p>582118 - SFCC</p>	<p>Equipe *</p> <p>U16 (- 16 ans) / Libre - Vitry Ca 22 - U16 D2</p> <p>Club support</p> <p>500004 - VITRY CA</p>	<p>Equipe *</p> <p>U14 (- 14 ans) / Libre - Vitry Ca 22 - Phase De Brassage U14</p> <p>Club support</p> <p>500004 - VITRY CA</p>	<p>Equipe *</p> <p>Vétérans / Libre - Ent. Usva - Ca Vitry 42</p> <p>Club support</p> <p>580485 - VILLENEUVE ABLON U.S</p>

Mail du club COURONNES OFC (Parisien)

✚ Demande d'intégration du critérium de notre District + 45 Ans. **Accord du Comité de Direction**
Formation à prévoir pour les nouveaux Clubs et FMI

- ✚ Henri BAQUE va prendre contact avec les nouveaux clubs et communiquer une ou deux dates début septembre pour la mise en place des formations

TOUR DE TABLE

M. Denis TURCK

- ✚ Informe qu'un logiciel déployé par le District du 95 pour la gestion des « virements » & « prélèvements » sur les frais d'arbitrage va être présenté à l'ensemble des autres Districts à notre siège le jeudi 26 juin 2025. Un retour vous sera fait lors du prochain Comité.

M. Fred GALLONDE

- ✚ Suggère de mettre des sanctions à titre conservatoire pour les joueurs expulsés lors de la Coupe du Val de Marne U15
Le Président l'informe que la feuille de match ne nous est pas parvenue à ce jour et que la Commission de Discipline statuera sur le dossier le mardi 1^{er} juillet 2025.
- ✚ Communique des modifications importantes au « Statut de l'Arbitrage » sur les arbitres nommés en cours de saison et le nombre de match minimum à assurer selon la date de validation.

M. Edgard KOUNDE

- ✚ Pense qu'il faudrait mener une réflexion sur le « Statut de l'Arbitrage » en impliquant plus les arbitres car hormis remplir les obligations n'apporte rien dans le développement de la vie du Club.

Mme Pascale CHOQUET

- ✚ Pour les finales des coupes, il est impératif que les clubs respectent scrupuleusement le cahier des charges. Si un club ne répond pas aux exigences définies, cela devrait être considéré comme un match non joué. Les arbitres devraient faire preuve d'une plus grande rigueur lors des contrôles.

Mme Estelle BATHENAY

- ✚ Informe que le vendredi 27 juin 2025, les femmes du Comité de Direction vont mener une action pour mettre en lumière la place des femmes dans le football.
L'objectif : présenter cinq diapositives détaillant les diverses missions du District, les chiffres clés de l'investissement féminin au sein des instances du Football, et des pistes de réflexion sur les leviers à mettre en place. Cette présentation sera l'introduction pour engager un temps d'échanges constructifs, essentiel pour élaborer un « Plan d'Action » structuré autour de deux axes majeurs :
 - *Création d'un club des femmes engagées et dirigeantes : Un espace pour favoriser le dialogue et le soutien mutuel à travers des réunions régulières et un groupe de conversation WhatsApp dédié.*
 - *Renouvellement et fidélisation d'un nouveau public féminin : Trouver des stratégies pour attirer de nouvelles femmes prêtes à s'investir*

M. Henri BAQUE

- ✚ Va contacter les nouveaux Clubs pour les accompagner en début de saison
- ✚ Réunion RSO du lundi 23 juin 2025 qui était axé sur :
 - Présentation du plan global
 - 1^{ère} Echange du Comité de Pilotage et actions à travailler

PROCHAIN COMITE DE DIRECTION (Séminaire) LE 30 AOUT 2025

Le Président du District,
M. Denis TURCK

Le Secrétaire Général,
M. Bruno FOLTIER

COMMISSIONS

SAISON 2025 -2026

Mis à jour au 04/07/25



COMITE DE DIRECTION

Le Bureau du Comité de Direction :

- **TURCK Denis**, Président
- **ETIENNE Régis**, Vice-Président Délégué (*Représentant les Arbitres*)
- **Mme BATHENAY Estelle**, Vice-Présidente
- **FOLTIER Bruno**, Secrétaire Général
- **BAQUE Henri**, Secrétaire Général Adjoint
- **LACHASSAGNE Jean-Pierre**, Trésorier Général
- **IACOVELLA Sandrine**, Trésorière Générale Adjointe

Les Membres :

CALEGARI Stéphane (*Représentant les Éducateurs*)
CHOQUET Pascale (*Représentante des Licenciées*)
DARDENNES Patrick
GUILIANI Patricia
Dr BOLOURIAN Mani
FOPPIANI Jean-Jacques (*Représentant le Football Diversifié*)
KOUNDE Edgard
MAGGI Jean-Pierre

Assistent :

FERREIRA Lili (*Directrice Administrative*)
GALLONDE Fred (*Président de la CDA*)
CTD

Membres Honoraires :

Mme POLICON Marie-Thérèse, MM. BOURDOIS Pierre, CHAMELOT Albert, DALLA CIECA + Antoine,
GIRARD Jean- Claude, GRAZIANI Sam +, GUINOT Christian, VERDURON Claude
Thierry MERCIER (Président Honoraire), Daniel BROCHE, Jean-Jacques COMBAL +, Dr Michel THOMAS.

COMMISSIONS : Pôle « Prévention & Médiation »

Nom	Prénom	CONSEIL DES SAGES
AMSELLEM	EMILE	
COUFFIN	MICHEL	
LE GUYADER	JACQUES	
MAGGI	JEAN-PIERRE	Comité de Direction
MALONEY	SHAUN	
POLICON	MARIE THERESE	PRESIDENTE
RANNOU	ERIC	
ROCHETTE	BERNARD	
THOMAS	MICHEL	

Nom	Prénom	MEDICALE
ALBACHAR MOUSSA	Nasser	Médecin
LEGUYADER	JACQUES	Représentant des Educateurs
THOMAS	MICHEL	Médecin

Nom	Prénom	CDPME
CARRETO	ANTONIO	PRESIDENT
CHONCHON	ROBERT	
COUFFIN	MICHEL	
KOUNDE	Edgard	Comité de Direction
LE GUYADER	JACQUES	Représentant Educateurs
MAGGI	JEAN PIERRE	Comité de Direction
MILET	RODOLPHE	Représentant de l'UNAF
PASDELOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE THERESE	Représentant Féminines
ROCHETTE	BERNARD	
SAINT ALBIN	MAURICE	
SOREL	Patrick	

Nom	Prénom	FOOTBALL ADAPTE
DELPierre	Gaëtan	
NIAKATE	Mamou	
VENDRUSCOLO	Gauthier	

COMMISSIONS : Pôle « Activités Sportives »

Nom	Prénom	Organisation des Championnats & Coupes
ARNAUD	GEORGES	
BOUSSARD	JEAN MARC	
BRUNET	DENIS	
CHAMPION	HUBERT	
DIAZ	FREDERIC	
NYEMBMAL	CHARLOTTE	
POLICON	MARIE-THERESE	<i>PRESIDENTE</i>

Nom	Prénom	FEMININES
BASSI	CECILIA	
BATHENAY	ESTELLE	<i>Comité de Direction</i>
CATELAN FONTAINE	MARIE CHRISTINE	
CHOQUET	PASCALE	<i>Comité de Direction</i>
COUTURE	MELANIE	
MOULIN	MARTINE	
NYEMBMAL	CHARLOTTE	
PEREIRA	FERNANDO	
POLICON	MARIE TERESE	<i>PRESIDENTE</i>
RIBEIRO ALVES	JOSE	
SEVESTE	PATRICK	
TAIEB	FLORENCE	
THOMAS	MICHEL	
YAGOUB	INES	

Nom	Prénom	Football à Effectif Réduit
AMSELLEM	EMILE	<i>PRESIDENT-HONNEUR</i>
DARDENNES	PATRICK	<i>Comité de Direction</i>
DAHMOUNI	SAID	
FETOUS	LAKDAR	
GOURDOU	JEAN PHILIPPE	
GRESSIEN	GEORGES	<i>PRESIDENT</i>
LOPES	PAULO	
MONNEY	VALERIE	
MOUSTAMID	ABDELLATIF	
NAZICAL	MARIE ANGE	
NOYON	JOEL	
RANSOU	VIRGINIE	
TAFININE	DRISS	<i>CTD-DAP</i>
URREGO SANCHEZ	MARITZA	

Nom	Prénom	CDA
ABED	MICHEL	
ANDRIANANTENAINA	HAJATIANA	
CORDON MELO	JEREMY	
DE SOUZA HANDY SOUSS	HANNAH	
EL HOR	BRAHIM	
ETIENNE	REGIS	<i>Comité de Direction</i>
CALEGARI	STEPHANE	<i>Représentant les Educateurs</i>
FOLTIER	BRUNO	<i>Comité de Direction</i>
GALLONDE	FRED	<i>PRESIDENT</i>
GASTON BELLEGARDE	MATHIAS	
GONZALEZ	ADRIEN	
JABRI	YASSIN	
PISANU	LUCA	
SOREL	PATRICK	
TIAN	XAVIER	

Nom	Prénom	OBSERVATEURS
ABED	MICHEL	
AGIUS	AURELIEN	
ARNAUD	GEORGES	
BOURDIGUEL	PATRICK	
CARLIER	JOEL	
CELLAMEN	EDDY	
CORDON MELO	JEREMY	
DE SOUZA HANDY SOUSS	HANNAH	
DIAS	JOSE	
EL KHATTARI	ABDELHAI	
ELHOR	BRAHIM	
FOLTIER	BRUNO	
FRANQUE	DIDIER	
GALLONDE	FRED	
GASTON BELLEGARDE	MATHIAS	
GONZALEZ	ADRIEN	
GUERET	JEREMY	
JABRI	YASIN	
LEMARIE	FABRICE	
NGUELLE	LEONARD	
PICHER	ARNAUD	
PINVILLE	FABRICE	
PISANU	LUCA	
RIT	NICOLAS	
SAADA	NABIL	
SOREL	PATRICK	
TURPIN	JEAN-RENE	

Nom	Prénom	PROMOTION DE L'ARBITRAGE
BATHENAY	ESTELLE	<i>Comité de Direction</i>
CALEGARI	STEPHANE	<i>Représentant les Educateurs</i>
ETIENNE	REGIS	<i>Comité de Direction</i>
FOLTIER	BRUNO	<i>Comité de Direction</i>
GALLONDE	FRED	<i>PRESIDENT</i>
IACOVELLA	SANDRINE	<i>Comité de Direction</i>

Nom	Prénom	Football Diversifié/Futsal
BENAISSA	YASSIN	
BLEY	ALLONGBOH	
FERNANDES	MARCO	
FOPPIANI	JEAN JACQUES	<i>PRESIDENT (Comité de Direction)</i>
GUILIANI	PATRICIA	<i>Comité de Direction</i>
MONNEY	VALERY	
MOULOBY	FRANCK OLIVIER	
RASAMIMANANA	JOHANN	
ROBERT	JEROME	
TAFININE	DRISS	
VALERO	LAURENT	

Nom	Prénom	DELEGUES
ARNAUD	GEORGES	
BAYRAK	TAYFUN	
CHONCHON	ROBERT	
COUFFIN	MICHEL	
DARDENNES	PATRICK	<i>Comité de Direction</i>
PASDELOUP	MARTINE	
SUSSET	FREDERIC	
VINCENTI	LOUIS	<i>PRESIDENT</i>

COMMISSIONS : Pôle «Financier»

Nom	Prénom	ANS
DARDENNES	PATRICK	
FERREIRA	LILI	
FOLTIER	BRUNO	
MAGGI	JEAN-PIERRE	
POLICON	MARIE-THERESE	

COMMISSIONS : Pôle «Règlementation»

Nommée pour 4 ans à partir 1^{er} Juillet 2024

Précisions : Si un membre du CD fait partie d'une commission de discipline (1^{ère} instance ou appel) en qualité de membre, dans ce cas il a forcément voix délibérative comme n'importe quel autre membre.

Ensuite, le Règlement Disciplinaire n'impose pas la présence d'un représentant du CD, des arbitres ou des éducateurs au sein d'un organe disciplinaire. Donc libre à vous de prévoir la présence ou non d'un tel représentant et de déterminer s'il a voix délibérative ou non.

Nom	Prénom	DISCIPLINE
ALVARADO	GERARD	
BAQUE	HENRI	<i>Comité de Direction : Voix Délibérative</i>
CHONCHON	ROBERT	
FERREIRA	LILI	<i>Instructeur Suppléant</i>
GALLONDE	FRED	<i>Représentant CDA</i>
GOUDJO	MARC KEVIN	
GUILANI	PATRICIA	<i>Instructeur</i>
LACHASSAGNE	JEAN PIERRE	<i>Comité de Direction : Voix Délibérative</i>
LE GUYADER	JACQUES	<i>Représentant des Educateurs</i>
PRZEDBORSKI	ELENA	
ROCHETTE	BERNARD	
SUSSET	FREDERIC	
VINCENTI	LOUIS	PRESIDENT

Nommée pour 4 ans à partir 1^{er} Juillet 2024

Nom	Prénom	DEPARTEMENTALE D'APPEL
ARNAUD	GEORGES	
BASINI	RINO	
COUFFIN	MICHEL	
ETIENNE	REGIS	PRESIDENT (Comité de Direction)
FERREIRA	LILI	<i>Instructeur Adjoint</i>
FOLTIER	BRUNO	<i>Représentant CDA (Comité de Direction)</i>
FOPPIANI	JEAN JACQUES	<i>Comité de Direction</i>
LOPES	PAULO	
MAGGI	JEAN PIERRE	<i>Comité de Direction</i>
MALONEY	SHAUN	
MONOT	DAVID	
PASDELOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE THERESE	

Nom	Prénom	STATUTS REGLEMENTS
BOUSSARD	JEAN-MARC	
FOPPIANI	JEAN-JACQUES	<i>Comité de Direction</i>
GUERCHOUN	ALBERT	
GUILIANI	PATRICIA	<i>Comité de Direction</i>
LEFEBVRE	JEROME	
MAGGI	JEAN PIERRE	PRESIDENT (Comité de Direction)
POLICON	MARIE THERESE	

Nom	Prénom	COMITE D'APPEL <i>(Comité de Direction)</i>
BAQUE	HENRI	
BATHENAY	ESTELLE	
BOLOURIAN	MANI	
CHOQUET	PASCALE	
DARDENNES	PATRICK	
CALEGARI	Stéphane	
ETIENNE	REGIS	PRESIDENT
FERREIRA	LILI	<i>Instructeur Adjoint</i>
FOLTIER	BRUNO	
FOPPIANI	JEAN JACQUES	
GUILIANI	PATRICIA	<i>Instructeur</i>
IACOVELLA	SANDRINE	
KOUNDE	EDGARD	
LACHASSAGNE	JEAN-PIERRE	
MAGGI	JEAN PIERRE	

Nom	Prénom	STATUT DE L'ARBITRE
CARRETO	ANTONIO	
ETIENNE	REGIS	<i>Comité de Direction</i>
FERREIRA	LILI	<i>Administratif</i>
FOLTIER	BRUNO	PRESIDENT <i>(Comité de Direction)</i>
MAGGI	JEAN PIERRE	<i>Comité de Direction</i>
PAS DE LOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE-THERESE	
SOREL	PATRICK	<i>Représentant CDA</i>

Nom	Prénom	STATUT DE L'ÉDUCATEUR
CALEGARI	STEPHANE	<i>Comité de Direction</i>
GRESSIEN	GEORGES	
LE GUYADER	JACQUES	PRESIDENT
LERAY	CHRISTIAN	

Nom	Prénom	Surveillance Opérations Electorales
AMSELLEM	EMILE	
BASINI	RINO	
BERTHO	FRANCK	
GRESSIEN	GEORGES	
GOUDJO	MARC KEVIN	
LEGUYADER	JACQUES	

Nom	Prénom	TERRAINS & EQUIPEMENTS
BERTHO	FRANCK	
CARRETO	ANTONIO	PRESIDENT
CHAMPION	HUBERT	
FOLTIER	BRUNO	<i>Comité De Direction</i>
PASDELOUP	MARTINE	

COMMISSIONS : Pôle «Développement»

Nom	Prénom	FAIR-PLAY
FERREIRA	LILI	<i>Administratif</i>
POLICON	MARIE THERESE	
DARDENNES	Patrick	<i>Comité de Direction</i>

Nom	Prénom	Organisation des Evènements
BERTHO	FRANCK	
CALEGARI	STEPHANE	
CHONCHON	ROBERT	
DARDENNES	Patrick	<i>Comité de Direction</i>
DELPierre	Gaëtan	
FERREIRA	LILI	<i>Administratif</i>
FOLTIER	BRUNO	
GUERCHOUN	ALBERT	
GARNIER	FRANCK	
PASDELOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE THERESE	
VINCENTI	LOUIS	

COMMISSIONS : Pôle «Technique»

Nom	Prénom	TECHNIQUE
BASSI	CECILIA	
BATHENAY	ESTELLE	<i>Comité de Direction</i>
BEAUNE	THIERRY	
BONNARD	CEDRIC	
BRIDIER	JEAN MICHEL	
BROCHE	DANIEL	
CALEGARI	STEPHANE	<i>PRESIDENT</i>
CATELAN FONTAINE	MARIE CHRISTINE	
CHOQUET	PASCALE	<i>Comité de Direction</i>
DELPierre	GAETAN	<i>Agent Développement</i>
FEIJOEIRO	ALEXANDRE	
FONTAINE	SEBASTIEN	
GALLONDE	FRED	<i>Représentant CDA</i>
GOURDOU	JEAN PHILIPPE	
GRESSIEN	GEORGES	<i>Représentant des Educateurs</i>
GUN	MICKAEL	
KUNTZMANN	MICHEL	
LE GUYADER	JACQUES	
LECOMTE	PASCAL	
LERAY	CHRISTIAN	
NICIC	ALEKSANDAR	
OUDAYA	HEDI	
PARCINSKI	JEAN PIERRE	
RIMBAULT	GILBERT	
SEVESTE	PATRICK	
TAFININE	DRISS	<i>CTD – DAP</i>
THELEUS	PIERRE	
TRAORE	MOUSSA	
YAGOUB	INES	
ZIDANE	SALAH	

Nom	Prénom	FOOT MILIEU SCOLAIRE
BATHENAY	ESTELLE	<i>PRESIDENTE (Comité de Direction)</i>
BONNARD	CEDRIC	
LEGUYADER	JACQUES	
TAFININE	DRISS	<i>CTD – DAP</i>

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du Mardi 13 Mai 2025

Présents : MM. F. GALLONDE (PRESIDENT), M. ABED, P. SOREL, B. EL HOR, J. CORDON-MELO

Excusés : MME H. SOUZA, MM. A. GONZALEZ, B. FOLTIER, Y. JABRI, N. SAADA, L. PISANU

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h30. L'ordre du jour est le suivant :

- **Courriers**
- **Dossiers médicaux**
- **Effectifs**
- **Classement**
- **Réunion de fin de saison**

COURRIERS :

- TOURNOI DE VINCENNES : sollicitant un certain nombre d'arbitre pour le 10 juin
- COURRIER DE M. CHAMRA : La CDA prend note de ce dernier et accède à la requête en tant assistant spécifique et lui souhaitant bonne chance ...
- COURRIER DE M. CATROU : la CDA prend note

DOSSIERS MEDICAUX

222 dossiers médicaux à compléter par les arbitres ont été envoyés à partir du 12/03/25 pour toutes les catégories.

EFFECTIF :

222 arbitres à ce jour

CLASSEMENT :

Un classement provisoire à ce jour mais pas définitif.

REUNION DE FIN DE SAISON :

Elle est fixée au jeudi 19 juin.

Après un tour de table, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire de séance
Michel ABED

Le Président
Fred GALLONDE

PROCHAINE CDA SUR CONVOCATION

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du Jeudi 3 Juin 2025

Présents : M. F. GALLONDE (PRESIDENT), MME H. SOUZA, MM M. ABED, P. SOREL, A. GONZALEZ, B. EL HOR, B. FOLTIER, Y. JABRI, J. CORDON-MELO

Assistent : M.D.TURCK (PRESIDENT), R.ETIENNE (REPRESENTANT DES ARBITRES AU COMITE DIRECTEUR), L.GUILLARD

Excusés : MM. N.SAADA, L. PISANU

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h30. L'ordre du jour est le suivant :

- Convocations
- Courrier
- Observations
- Girly Cup
- Futsal
- JAD
- Formation PFC
- Tour de table

CONVOCATIONS

Comparution de Mr XXXXVX suite au rapport d'un officiel

Comparution de Mr. XXXA suite au rapport d'un officiel.

Suite à leur audition, les décisions prises à leur encontre leur seront signifiés individuellement.

COURRIER

- Demande d'Harisoa RATSIMBASAFY de devenir AA spécifique.
 - Mail de Mr XVXXX au sujet de l'attitude de Mr XVXX lors de leurs matchs respectif au même stade.
- Les concernés seront entendus par la CDA.

EFFECTIFS

220 arbitres : 24 dossiers médicaux validés prêt à être envoyés en ligue, 4 n'ont pas été validés. 20 autres dossiers seront vus par le médecin.

MOT DU PRESIDENT

Pour bien anticiper l'effectif de la nouvelle saison, il faudrait confirmer le nombre d'arbitres qui arrête et bien accompagner les plus jeunes arbitres.

MOT DE L'UNAF 94

En fin de saison 2024/2025, l'UNAF 94 comptait 107 adhérents et 10 adhérents sont déjà enregistrés pour la nouvelle saison à date.

Il y a eu 36 accompagnements de jeunes arbitres faits cette saison.

FAR

Le dernier stage FAR s'est bien passé, la CDA remercie le comité directeur.

La date d'examen d'entrée en ligue est fixée au 7/06/2025.

Nous présentons 4 arbitres senior, 2 jeunes, 1 féminine et 1 senior en futsal.

CLASSEMENT DE FIN DE SAISON 2024 /2025

Les catégories des arbitres JAD2, Jeune arbitres de futsal et D4 sont constituées en cette fin de saison pour la saison 2025/2026. Les Jeunes Arbitres de Futsal pourront être désignés sur des rencontres de ligue.

De nombreuses absentes ont été constatées chez les arbitres jeunes, leur club ainsi que leur parents en seront avisés.

FINALES DE COUPES DU VAL-DE-MARNE

Les finales de foot à 11 et futsal sont couvertes.

1/3 de l'effectif des arbitres désignés étaient présent au stage. Un rappel sur les rôles de chaque arbitre, 4è arbitre inclus, et les modalités des séances de TAB a été fait.

REUNION DE FIN DE SAISON 2025 – JEUDI 19 JUIN 2025

Les classements seront affichés et consultables par les arbitres lors de la réunion de fin de saison. Une récompense sera remise aux trois premiers de chaque catégorie.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Nous rappelons que la présence des arbitres convoqués en commission de discipline est requise.

Après un tour de table, la séance est levée à 23h.

La Secrétaire de séance
Hannah SOUZA

Le Président
Fred GALLONDE

PROCHAINE CDA SUR CONVOCATION

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du Jeudi 12 Juin 2025

Présents : M. F. GALLONDE (PRESIDENT), MME H. SOUZA, MM M. ABED, P. SOREL, A. GONZALEZ, B. EL HOR, B. FOLTIER, Y. JABRI, J. CORDON-MELO

Assiste : M. R. ETIENNE (REPRESENTANT DES ARBITRES AU COMITE DIRECTEUR)

Excusés : MM. N.SAADA, L. PISANU

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h30. L'ordre du jour est le suivant :

- **Courriers**
- **Dossiers médicaux**
- **Bilan de la saison**
- **CDA 2025 /2026**
- **Calendrier**
- **Questions diverses /Tour de table**

COURRIERS

Courrier de Mr X Tian qui candidate pour intégrer la Commission Départementale de l'Arbitrage du Val-de-Marne. Sa demande sera présentée au comité directeur.

DOSSIERS MEDICAUX

Il y a 55 dossiers médicaux reçus dont 39 déjà validés par le médecin.

BILAN DE LA SAISON 2024/2025

Plusieurs formations initiales en club ont été faites pour Vincennes CO, Paris FC mais peu de formations continues organisées pour nos arbitres cette saison. Nous souhaitons organiser 4 formations continues pour la saison prochaine.

Pour les arbitres stagiaires qui suivront la FIA de Septembre : ils devront officier 6 matchs minimum pour couvrir leur club. S'ils suivent la FIA en Février, ils auront 3 matchs minimum à effectuer jusqu'à la fin de la saison pour pouvoir représenter son club.

EQUIPE CDA POUR LA SAISON 2025/2026

Des nouveaux membres viennent étoffer la commission. Les membres actuels se présentent aux postes ouverts pour la saison à venir.

CALENDRIER

La première Formation Initiale à l'arbitrage aura lieu les 20 et 21, 27, 28 Septembre 2025.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 22h30.

La Secrétaire de séance
Hannah SOUZA

Le Président
Fred GALLONDE

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du Jeudi 3 Juillet 2025

Présents : M. F. GALLONDE (PRESIDENT), MME H. SOUZA, MM M. ABED, P. SOREL, B. EL HOR, J. CORDON-MELO, L. PISANU, H. ANDRIANANTENAINA

Excusés : MM. A. GONZALEZ, B. FOLTIER, Y. JABRI

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h30. L'ordre du jour est le suivant :

- **Courriers**
- **Dossiers médicaux**
- **Effectifs**
- **Girly Cup**
- **Futsal**
- **JAD**
- **Formation PFC**
- **Tour de table**

COURRIERS

Courrier S.Louison : Contestation de sa note manquante suite à son absence au test théorique. Après vérification, le test théorique, n'a effectivement pas été fait, pas d'émargement à son nom, son recours n'est pas recevable.

Courrier de R. Boussoukaya : Contestation de la note obtenue sur le rapport. Il ne peut pas se rendre au district pour consulter sa copie pour le moment, il le pourra au mois de septembre

Courrier de M.Ouassou : Contestation d'un malus de 8 points. Seul 3 points lui ont été formellement notifié, les 5 autres points ne sont pas enregistrés et sont donc annulés en revanche les 3 points notifiés et non contestés sont maintenus. Sa nouvelle note n'a pas d'incidence sur son classement de fin d'année.

Courrier de S. Dahgane : la CDA en prend note.

Courrier de E. Cellamen : demande d'intégration de la CDA et du groupe d'observateurs du Val-de-Marne. Sa demande pour rejoindre les observateurs est validée.

Courrier de R. El Addaoui : il nous informe de son départ pour le district de la Gironde. La CDA le remercie pour les services rendus et lui souhaite bon vent pour la suite.

Courrier de A. El Haddadi : Il part vers le district de Meurthe et Moselle, la CDA le remercie pour les services rendus et lui souhaite également bonne chance pour la suite.

DOSSIERS MEDICAUX

Il y a 60 dossiers médicaux validés, 33 dossiers en attente. Prévision de 190 arbitres si tous renouvellent. 9 stagiaires de renouvellent pas en raison d'arrêt, départ et montée en ligue).

EFFECTIFS

- Retour à l'arbitrage de M.TALBI.
- M. GADER est réaffecté dans sa catégorie, en D2 après l'année supplémentaire en JAD accordée par la CDA pour affirmer ses acquis.

Promotion et repêchage :

M.SIHL affecté en D1
M.OUASSOU et M. NGOUMGNIA affectés en D2
M.DJOMENI et M. TCHOUENKOU affectés en D3

Ils seront prévenus par leur manager de groupe.

MANAGERS 2025/2026

Comme les années précédentes, chaque catégorie sera accompagnée par un manager avec un groupe WhatsApp dédié tout au long de l'année pour les sessions d'entraînements, la diffusion d'information et les diverses questions.

DESIGNATIONS AUTOMATIQUES 2025/2026

Validée par le comité directeur sauf demande d'arbitres club ou ligue.

Les responsables de désignation continueront à vérifier leur catégorie et les désignations partiront le mardi précédent le week-end. Les désignations et ne seront plus modifiables le vendredi midi.

OBSERVATIONS 2025/2026

Répartition avec des observateurs de réserve en cas d'indisponibilité. Les D1 , AD1 et JAD1 seront classés au rang.

Stage de rentrée : Samedi 6 Septembre D1, D2, AD1, AD2 et le soir stage d'observation avec moment de convivialité et stage samedi 13 Septembre pour les autres catégories.

PREPARATION DES TEST PHYSIQUES 2025/2026

Un support vidéo des tests sera divulgué aux arbitres (CODA, SDS, ARIET) pour qu'ils se familiarisent avant l'épreuve et qu'ils puissent s'entraîner.

Une préparation théorique à l'examen sera envoyée aux arbitres pendant l'été sur le modèle de la ligue pour avoir la note attendue à l'examen de début de saison.

Les candidatures FAR sont ouvertes pour la saison 2025/2026.

Après un tour de table, la séance est levée à 22h30.

La Secrétaire de séance
Hannah SOUZA

Le Président
Fred GALLONDE

PROCHAINE CDA SUR CONVOCATION

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 22 Juillet 2025

INFORMATIONS CALENDRIERS 2025 & 2026

Pour toutes les réclamations concernant les calendriers, merci d'envoyer un mail à :
secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

Les réponses à toutes vos questions dès le 21 août 2025

Attention ! rappel, ne pas tenir compte des numéros des journées, mais des dates CALENDAIRES.

CDM D1

Le calendrier sera fait début septembre 2025, MERCI aux clubs de CONFIRMER ou PAS leur engagement et d'après les retours, une décision sera prise ayant à ce jour 16 équipes.

D1 :

PORTUGAIS ACAD. CHAMPIGNY BRANCOS DE CRETEIL LE PERREUX FRANCILIENNE MAISONS ALFORT FC	MENUIBLAN AS MOLDAVIE FC NOISEAU SS ST MAUR LUSITNAOS	VILLIERS ES VINCENNOIS PORTUGAIS PORTUGAIS VILL. ST GEORGES VERS L'AVANT VITRY « ARRET »
-------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Plus NOUVEAUX engagements : BANN'ZAMNI FC & BOISSY UJ & COMORES FC

Début des Compétitions

Seniors D1 (Groupe 12) :	Samedi 20 septembre 2025
Seniors D2 (2 Groupes 12) :	Dimanche 21 septembre 2025
Seniors D3 (2 Groupes de 10)	Dimanche 05 octobre 2025
Futsal D1 5 (Groupe de 10)	Samedi 20 septembre 2025
Jeunes (U18 & U16) (Groupes 10)	Dimanche 05 octobre 2025
U15 D1 (Groupe 12)	Samedi 27 septembre 2025
<i>(Une D2 sera constituée à la rentrée avec les nouveaux engagements)</i>	
U14 D1 (Groupe 12)	Samedi 27 septembre 2025
U14 Phase de brassage	Samedi 05 octobre 2025
Anciens D1 et D2 (groupes 12)	Dimanche 21 septembre 2025
Anciens D3 (groupes 14)	Dimanche 21 septembre 2025
<i>(Suppression de la D4 Anciens suite au non-réengagement de nombreuses équipes)</i>	
Anciens +45 Ans (groupes 12)	Dimanche 21 septembre 2025
Anciens +55 Ans (groupes 10)	Dimanche 05 octobre 2025

Modifications « MONTEES & DESCENTES »

Le tableau récapitulatif mis à jour ce jour sur le site internet et dans le journal numérique tenant compte des montées supplémentaires suite à des non-réengagements **ou** arrêts

Problèmes d'Alternances

Les clubs peuvent d'ores et déjà anticipés pour les dates à problèmes.

MAISONS ALFORT FC SENIORS D2	<i>N°1 au lieu du N° 10 : problèmes sur 2 dates</i>
VILLE NEUVE AFC U18 D1	<i>N°5 au lieu du N° 09 : problèmes sur 4 dates</i>
FONTENAY US U18 D1	<i>N°10 au lieu du N° 12 : problème sur 1 date</i>
SUCY FC U16 D1	<i>N°06 au lieu du N° 10 : problèmes sur 4 dates</i>
NOGENT FC U16 D2	<i>N°01 au lieu du N° 08 : problèmes sur 5 dates</i>
CHAMPIGNY FC U18 D2 U16 D2	<i>N°03 au lieu du N° 10 : problèmes sur 5 dates N°06 au lieu du N° 04 : problèmes sur 2 dates</i>
VILLIERS ES U16 D3	<i>N°06 au lieu du N° 04 : problèmes sur 2 dates</i>
VILLEJUIF US U16 D3	<i>N°01 au lieu du N° 05 : problèmes sur 4 dates</i>
RUNGIS US U16 D1	<i>N°01 au lieu du N° 12 : problèmes sur 2 dates</i>

ANNEXES

RENT CAR

 PROCHE,  CHER

OFFRE SPÉCIALE

Pour les licenciés du District du
Val-de-Marne de Football



10 % de réduction*

sur le montant de votre location
avec le code : **RAC-DISTRICT10**

À très bientôt dans nos agences !



Offre valable jusqu'au 31/12/24 pour la location d'une voiture ou d'un véhicule utilitaire dans les agences Rent A Car du Val-de-Marne participantes (Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil/Bonneuil, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi). Valable sur les tarifs publics en vigueur, hors promotions en cours, hors service Aller Simple, selon les conditions générales de location disponibles en agences, sous réserve de disponibilité. Sur présentation d'une licence d'un club du District du Val-de-Marne de Football (licence en cours) pour le retrait du véhicule.

LOCATION DE VÉHICULES

rentacar.fr
0 891 700 200 Service 0,20 €/min
* prix appel

Tarifs DISTRICT FOOTBALL VAL-DE-MARNE TTC 2024 Véhicules de tourisme



Catégories	Exemple de modèle	1 à 3 jours		4 à 8 jours		9 à 15 jours		16 à 29 jours		30 jours et +	
		Prix par jour HT		Prix par jour HT		Forfait Mensuel		Forfait Mensuel		KM supp	
		100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	3000 km	3000 km
A	108, Twingo ou similaire	45,53	34,15	28,22	24,13	22,37	671,10	0,23			
B	CITADINE 5P	49,76	37,32	30,85	26,38	25,15	754,50	0,24			
BP	CITADINE 5P BOITE AUTO	54,00	40,50	33,48	28,62	27,31	819,30	0,24			
C	AFFAIRE	64,58	48,44	40,04	34,24	30,74	922,20	0,25			
CP	AFFAIRE BOITE AUTO	68,82	51,61	42,67	36,48	32,15	984,50	0,25			
D	CONFORT	73,06	54,79	45,30	38,72	37,74	1 132,20	0,28			
DP	CONFORT BOITE AUTO	80,47	60,35	49,90	42,65	39,38	1 181,40	0,28			
DMP	MULTISPACE	88,51	66,38	54,88	46,92	40,66	1 219,80	0,29			
E	BERLINE	100,16	75,12	62,10	53,09	44,72	1 341,60	0,00			
EP	BERLINE BOITE AUTO	109,06	81,79	67,62	57,80	46,13	1 383,90	0,31			
F	MINIBUS 9 places	146,92	110,18	91,08	77,87	63,53	1 905,90	0,34			
FP	MONOSPACE 7places	140,82	105,61	87,31	74,64	55,91	1 677,30	0,34			

* Tarifs non applicables du 1er Juin au 31 août

TARIF EN € TTC TVA : 20 %

Validité : Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ASSURANCES

Garantie dommages (CDW) :

Garantie vol (TP)

Assistance 24H/24

Inclus

Inclus

Inclus

Tampon et signature